

## Comment obtenir une Carte Handibus

Un formulaire, à remplir et à renvoyer, vous sera adressé, sur simple demande, à Handibus :

### C.C.A.S.

22, Rue Borniol - 06400 Cannes - 04 93 06 31 70

### C.C.A.S.

27, Bd Sadi Carnot - 06110 Le Cannet - 04 93 69 39 39

### C.C.A.S.

Rue Jean Monnet - Hôtel de Ville  
06210 Mandelieu-La Napoule - 04 92 97 30 50

Après acceptation (détermination par un médecin-conseil et étude d'une commission spécialisée) la carte (à titre temporaire ou définitive) vous sera adressée.

## Une volonté commune pour aider les personnes à mobilité réduite.

Ticket unitaire	<b>1,00 €</b>
Carnet de 10 tickets	<b>9,50 €</b>
Carte soleil <sup>1</sup> «HANDIBUS» (valable 31 jours de date à date)	<b>28,80 €</b>

Tarifs applicables depuis le 3 mars 2008

<sup>1</sup> L'obtention de la carte soleil est soumise à conditions. Peuvent en bénéficier :

- Les salariés ou stagiaires des entreprises de l'agglomération depuis au moins 3 mois
- Les personnes nées avant le 01/01/1938 et en résidence à Cannes, Le Cannet, Mandelieu La Napoule depuis plus d'un an
- Les familles nombreuses composées d'au moins 3 enfants de moins de 18 ans.
- Les invalides civils titulaires de la carte d'invalidité orange (80%)
- Les anciens combattants et mutilés de guerre (taux inférieur à 100%)
- Les invalides du travail (taux d'au moins 50%)

**Réservations au 0810000895\* ou au 0626598109**

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 00

édition mars 2009 \* prix d'une communication locale

guide du voyageur  
**handibus**  
Cannes - Le Cannet - Mandelieu-la Napoule

deux numéros  
à votre service

0810 000 895\*  
06 26 598 109

\* prix d'une communication locale



[si t p ]

syndicat intercommunal des transports publics

## Une volonté commune pour aider les personnes à mobilité réduite

Géré par le SITP, en coordination avec le Centre Communal d'Action Sociale, ce service est destiné aux personnes à mobilité réduite et titulaires d'une carte Handibus, se trouvant dans une incapacité physique temporaire ou définitive d'emprunter les autobus des lignes régulières.

### Des moyens humains et techniques appropriés

L'assistance apportée par le conducteur s'étend depuis la prise en charge sur le trottoir, au plus près du lieu de départ, jusqu'au trottoir situé au plus près du lieu de destination.

Les véhicules sont spécialement aménagés pour l'accès et la fixation des fauteuils roulants et la prise en charge des personnes à mobilité réduite (sièges et sangles).

### Un service régulier ou à ma demande,

Tous les déplacements effectués à l'intérieur des communes de Cannes, le Cannet et de Mandelieu-La Napoule pour l'aller et le retour sont assurés par Handibus. La desserte du Centre Hélio-Marin de Vallauris est également prévue.

Le service collectif assure les déplacements du lundi au dimanche de 7h00 à 19h00 y compris les jours fériés. Il est organisé et adapté selon vos demandes effectuées par téléphone au **0810000895** (prix d'un appel local) ou au **0626598109**.

Un service de nuit existe du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre entre 19h et 22h ou entre 20h et 23h ou entre 21h et 24h. En dehors de cette période le service fonctionne le mercredi, le vendredi, samedi aux mêmes horaires ainsi que pour certains évènements locaux.

### Appelez le service de transport Handibus

Riviera-Transport (Ulysse) au 0810000895\* ou au 0626598109 au minimum 48 heures avant le déplacement prévu en précisant : ● votre nom et votre prénom, ● le jour de votre déplacement, ● l'heure et le lieu pour votre trajet aller et retour, ● la présence éventuelle d'un accompagnant, ● votre numéro de Carte Handibus.

### Demande de transport régulier<sup>1</sup>

Votre demande peut-être enregistrée une seule fois par le service Handibus au : 0810000895\* ou au 0626598109, en précisant les renseignements nécessaires. (exemple : tous les jours de la semaine)

<sup>1</sup> Ce mode de réservation ne concerne que les transports réguliers qui ne pourront être modifiés plus de 2 fois par an.

\* prix d'un appel local

